

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Glanes antillaises 25^{ème} série

(janvier 2026)

Honoré AMBARD sieur de SAINT-ETIENNE

Tabellionage de Dieppe, XVIIe siècle

Nelly Martin, Jean-Christophe Germain (Liste GHC)

Nelly Martin

Honoré AMBARD sieur de Saint Etienne serait originaire de Cassis (Personnes et familles à la Martinique au XVIIe siècle). Son épouse, Marie BOULLANGER, est normande, native de Dieppe, fille de Jean BOULLANGER et Jacqueline DOUILLOU, tous deux originaires de Dieppe.

Après le décès d'Honoré AMBARD, Marie BOULLANGER épouse Jean ROY (ancêtre de la famille ROY de BELLEPLAINE encore existante en Martinique) le 19 septembre 1658 à Saint-Christophe.

Que sait-on de plus sur ces personnes ?

Jean-Christophe Germain

En 1644, Guillaume MATERA de Calais, et Honoré AMBARD, sieur de Saint-Etienne, mettent en commun leurs engagés pour faire une habitation dans la même île [Guadeloupe].

DELAFOSSÉ (Marcel), La Rochelle et les îles au XVIIe siècle, dans : Revue d'histoire des colonies, tome 36, n°127-128, troisième et quatrième trimestres 1949, page 261.

(6 mai 1658) - Marie BOULLENGER, veuve de défunt Honoré AMBART, dit Etienne, vivant habitant des îles de l'Amérique, et tutrice de leurs enfants, prête à s'embarquer pour aller aux îles, (donne procuration) à honnête femme Marie FILLIE, veuve de feu Jacques SOULAS, vivant capitaine de navire, pour demander le paiement des marchandises qu'elle et son mari ont laissées en cette ville et à Saint-Malo, La Rochelle, Nantes et autres, et recevoir les marchandises qu'elle pourra envoyer des dites îles.

Tabellionage de Dieppe (Archives départementales de Seine-Maritime)

Commentaire La veuve AMBARD était venue à Dieppe pour s'embarquer à destination des îles. Même si l'acte d'inhumation de son fils, Adrien AMBARD, enregistré en la paroisse du Prêcheur, le 28 mai 1666, indique qu'il était né à Dieppe, rien ne permet de penser que les AMBARD étaient normands. Sans doute, après la Guadeloupe, s'étaient-ils établis comme planteurs de tabac à la Martinique et, de là, ils expédiaient leur production dans les ports de France.

Pour en savoir plus sur « Honoré AMBARD sieur de SAINT-ETIENNE », voyez mon article intitulé : « Le Jonge Prins » [Bakoua, Bulletin de liaison des Descendants Jaham, n° 40, juin 2018 ; cf. GHC, Nouvelle Série N°30], dans lequel vous trouverez une courte notice biographique qui lui est consacrée. En introduction, sont rappelés les renseignements généalogiques qui figurent dans : « Personnes et familles à la Martinique au XVIIe siècle », à savoir une origine à Cassis, non vérifiée, et un mariage à Saint-Christophe, en 1642, avec « Marie BOULLANGER, fille de Jean et de Jacqueline DOUILLOU, originaires de Dieppe », également non vérifié. Cités sans indication de sources, ces renseignements ont toutefois une apparence

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

de véracité évidente. Des familles BOULANGER et DOUILLOON ont effectivement résidé à Dieppe, au XVIIe siècle.

Tout d'abord, un certain David BOULANGER, capitaine de navire à Dieppe, avait obtenu, en 1639, l'autorisation de rapatrier en France du tabac des Antilles. Mais, faute d'avoir chargé le pétun de la Compagnie des Iles d'Amérique, comme il le devait, son navire fut saisi, et il fut convoqué à Paris, pour s'expliquer sur ses agissements [Colonies, F2/A13, folios 359, 361 et 362]. En commun avec un certain François VARON dit du RIVAGE, il possédait une habitation sise sur la paroisse Saint-Hyacinthe de Capesterre de la Guadeloupe. Pour des raisons inconnues, cette propriété fut saisie l'année suivante et échangée contre un terrain qui appartenait aux religieux dominicains. [BRETON (Père Raymond), *Relations de l'île de la Guadeloupe* ; édition de Basse-Terre, 1978, p. 114] Deux ans plus tard, le gouverneur de la Guadeloupe l'envoya dans l'île de la Dominique, pour ramener le père Raymond BRETON, le fameux frère prêcheur qui enseignait l'évangile aux « Sauvages » [DUTERTRE, *Histoire Générale des Antilles* (1666), tome I, p. 205]. Le père DUTERTRE évoque encore le capitaine BOULANGER à propos d'un sordide épisode de maltraitance qui avait été infligée aux lamantins (Tome II, p. 227). Après sa mort, une autre habitation qu'il possédait dans une île non identifiée fut revendue par Judith ROUSSEL, sa veuve [AD 76, Tabellionage de Dieppe – 24 février et 1^{er} juin 1656 : procurations, par Judith ROUSSEL, veuve David BOULANGER, capitaine de navire, à Pierre BOULANGER, son fils, pour se faire payer de tout ce qui lui est dû aux îles]. Le capitaine BOULANGER était-il un parent proche de madame AMBARD ? Cela est tout à fait possible.

Par ailleurs, à Dieppe, un certain Gabriel DOUILLOON était maître tailleur d'habits. Il était l'époux de Nicole LAURESSIN (?), et père de François et Pierre DOUILLOON. Après sa mort, François DOUILLOON, et Jacques DOUILLOON, frère de Gabriel, allaient confier au maître-canonnier d'un navire en partance pour les îles, l'embarquement de Pierre DOUILLOON, mineur sous tutelle. Le capitaine du navire se nommait Guillaume THUILLIER, et le canonnier Laurent DUBOSC. Pierre DOUILLOON devait rejoindre sa mère sous les tropiques. Jacqueline DOUILLOON appartenait-elle à la même famille ? Cela n'est pas impossible. [A.D. 76, Tabellionage de Dieppe – Acte DOUILLOON du 31 mars 1659].

La famille de PARISIS de ZEVALLOS

[2017-art21.pdf](#)

Jean-Philippe Mafille (Liste de GHC)

En page 13 il est écrit que la déclaration de décès à Cambrai le 03/09/1819 de Anne Adélaïde Augustine Odile Emma NÉRON SURGY, née en novembre 1809 en Guadeloupe et fille de Jacques Guillaume NÉRON SURGY et Adèle de PARISIS de ZEVALLOS n'avait pas été trouvée.

Elle figure bien dans le registre des décès des archives municipales de Cambrai, le 3 septembre 1819 : décédée la veille, âgée de 9 ans 10 mois, en la maison n° 555 rue des Juifs, Cambrai Est. Cette maison existe toujours, au coin de la rue des Juifs et de la rue des Liniers, aux numéros 31 rue des Juifs et 11 rue des Liniers

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

FILÉZAC LÉTANG, Marie Galante

[2025-art59.pdf](#)

David Quénéhervé

Je pense, sans preuve, que c'est une famille normande, voire parisienne. On trouve des FILLESAC sur Familles parisiennes. Je pencherais plus pour un Normand issu d'un milieu modeste qu'un bourgeois parisien.

Pour que Marie ROUSSEL, née en 1663, soit la mère de Louis FILÉZAC LÉTANG, il faudrait envisager une naissance de ce dernier quelques années plus tôt que 1711. Une union tardive d'une veuve ayant plus ou moins une quarantaine d'années cadre bien avec le fait qu'il n'y ait pas d'autre enfant connu de ce couple.

Décès de Fortuné Chalumeau

La Société d'histoire de la Guadeloupe a transmis le 20 août 2025 un message de Christian Block de Friberg qui fait part du décès de Fortuné Chalumeau

« Passionné de la Guadeloupe et de la Caraïbe dont il a parcouru les forêts à la recherche de longicornes et de papillons, Fortuné Chalumeau fut docteur en entomologie, auteur de nombreux articles scientifiques et à l'origine de la création de la Société d'entomologie de la Guadeloupe. Écrivain, il contribua à la revue de la SHG et laisse à la postérité des romans, des nouvelles et une biographie romancée de l'enfance de Saint John Perse au Bois Debout. »

Nous avions annoncé (GHC 154, décembre 2002, p. 3685) ce dernier livre *La maison du Bois-Debout ou l'enfance de Saint-John Perse, Mémoires imaginaires* (octobre 2002) et publié de lui :

« Arrivée des Premiers Habitants à la Guadeloupe en juin 1635 : les écrits des chroniqueurs et les réalités insulaires » (GHC 214, mai 2008, p. 5536-5542), et, en novembre 2009, en numéro spécial, « Christophe Colomb et la découverte de la Guadeloupe ».

Fortuné Chalumeau a confié au musée du Rhum de la famille Reimonenq à Sainte Rose sa collection des plus beaux insectes et papillons du monde.

Guy BOTREAU, notaire royal,

La famille BOTREAU Récit d'Augustine de SAINTE-MARIE, veuve d'Arthur BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE

[28-BOTREAU Récit](#) p. 36

Bernadette Rossignol

Nous écrivions en page 36 :

Le 6 juin 1678, le gouverneur Blénac aurait nommé Guy Botreau notaire royal à Marie Galante. Cette référence, donnée par Gzin, lui a été communiquée par Paul Botreau Roussel Bonneterre, qui était son correspondant à Agen en 1924, mais nous n'en trouvons aucune trace dans les archives. C'est bien Blénac qui était gouverneur

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

alors mais, à cette date, il n'y a rien dans la correspondance des gouverneurs. Nous l'indiquons donc sous toutes réserves.

Or nous avions oublié que nous avions trouvé la référence archivistique et l'avions donnée en page 2026 de <http://www.ghcaraibe.org/bul/NS33comp.pdf>. Merci à Thérèse Babillot (theresebm sur Geneanet) de l'avoir recopiée, avec référence ! Certains autres généanautes donnent la date précise, sans référence.

Nous recopions ce que nous donnions au 1^{er} trimestre 2019 :

Moreau de Saint Méry, F/3/23, folio 336 recto et verso
Commission de l'office de notaire donnée par M. de Blenac au sieur BOTREAU, le 6 juin 1678 au Fort Royal (Martinique), pour remplacer le sieur Gouverne de Vauluisant, maintenant juge de Marie Galante. Transcription de l'acte (orthographe actualisée ; au verso la marge a mangé des mots de fin de ligne ; nous l'indiquons entre crochets) : Le comte de Blénac, gouverneur et lieutenant général pour le roy des Isles françaises de l'Amérique : Etant important d'établir un homme capable d'exercer l'office de notaire en l'île de Marie Galante à cause que le sieur Gouverne de Vauluisant qui exerçait ci-devant ledit office exerce à présent celui de juge dans ladite île, Nous, sur le bon et fidèle rapport qui nous a été fait de la personne de Guy Botreau de sa capacité et expérience au fait de la pratique, Avons donné et donnons, octroyé et octroyons par ces présentes audit sieur Guy Botreau, sous le bon plaisir de sa Majesté ledit office de notaire et gardenote en ladite île de Marie Galante pour icelui exercer ainsi que l'exerçait ledit sieur de Vauluisant conformément à la coutume prévôté et vicomté de Paris, en jour au profit, honneurs et émoluments dus audit office. Toutefois à la charge que ledit Botreau tiendra un exact et fidèle registre tant des minutes, actes contrats que des quittances qu'il passera. Et à l'égard de celles dudit sieur de Vauluisant et ses prédécesseurs, il en sera fait un exact et fidèle inventaire afin qu'il en soit envoyé une [copie ?] à notre secrétaire pour y avoir recours en [cas de] besoin. Néanmoins toutes lesdites minutes seront remises audit sr Botreau qui s'en [servira ?] à telle fin que de raison. Ordonnons au sieur Gouverne de Vauluisant juge [civil ?] et criminel de l'île de Marie Galante de recevoir [ledit] sieur Botreau en ladite qualité après qu'il lui [soit ?] apparu de sa bonne vie, mœurs, religion catholique apostolique et romaine dont il fait profession [et ?] aura pris et reçu serment de lui en tel cas [? en marge] et accoutumé et ensuite il le mettra [? en marge] en possession et jouissance dudit office et le fera reconnaître et obéir ainsi qu'il appartiendra. Laquelle commission nous avons fait [? en marge] et fait au Fort Royal de la Martinique le 6e [juin] 1678.

Élisabeth ROUSSEL épouse de Guy BOTREAU

[28-BOTREAU Récit](#) p. 36-39

Philippe Botreau Roussel Bonneterre

L'étude de la généalogie de la famille Botreau (et alliances) a largement été diffusée par GHC et a grandement facilité la recherche des origines.

Si la filiation de Guy Botreau, notaire royal à Marie Galante reste encore douteuse car l'origine « rochelaise » admise par certains n'est validée par aucun acte satisfaisant, en revanche celle de son épouse Elisabeth Roussel pourrait être validée par 3 actes de mariages et les 3 dispenses pour consanguinité associées.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Un seul arbre sur Geneanet mentionne la bonne filiation quand une flopée d'autres oscillent entre fille de gouverneur ou d'autre homonyme Jean Roussel Labarrière sur des bases historiques ou « familiales » mouvantes.

Ce qui a eu en son temps le mérite d'enrichir les recherches est aujourd'hui malheureusement diffusé sur une multitude d'arbres, entravant la démarche en recherche de vérité.

Descendant de Guy Botreau à 10 générations, ma recherche, que je vous soumets, valide l'hypothèse choisie originellement par GHC de la filiation suivante :

Elisabeth Roussel est la fille de Guillaume Roussel et de Geneviève Bernard, ce que confirment les actes de mariage suivants :

- 30/11/1743 à Vieux Fort de Marie Galante (ANOM 1743 p 3/4), mariage de Louis Filézac Létang et de Marie Victoire Renault Bridoland : dispense pour consanguinité du 2^e au 3^e degré.
- 26/11/1751 à Vieux Fort de Marie Galante (ANOM 1751 p 4/6), mariage de Basile Beauplan et de Marie Françoise Botreau : dispense pour consanguinité au 3^e degré.
- 28/02/1775 à Vieux Fort de Marie Galante (ANOM 1775 p 2/9), mariage de Jacques Philippe Botreau Garnier et d'Ursule Sophie Filézac Létang : dispense pour consanguinité au 3^e degré.

La famille COUPPÉ de la Bretagne à la Guadeloupe premières générations (et les VEREL)

GHC 142, novembre 2001, p. 3319

et [2025-art63.pdf](#) p. 5

Alain Couppé de Lahongrais (Liste GHC)

La communication de M. Claude Guibert à la page 5/13 de la dernière livraison des Giances antillaises appelle de ma part les observations suivantes.

Je ne pense pas que mon septième aïeul, René Couppé de Keroual, quittant sa Bretagne natale, ait emporté dans ses bagages une jeune personne dénommée Catherine DUMOUR qui, selon le recensement effectué cette année-là, avait onze ans en 1664.

Au contraire, je crois que c'est Pierre VEREL, fils de Julien et de Renée LHOMME, qui a fait passer de Normandie en Guadeloupe les deux sœurs DUMOUR dont l'aînée, Marie, âgée de quinze ans, était sa conjointe. Sept ans plus tard, René COUPPÉ épousa la cadette.

Selon la carte des noms de famille disponible sur Geneanet, le patronyme DUMOUR est bien présent en Normandie et spécialement dans le Calvados, territoire d'origine de Pierre VEREL (pour ce dernier, il s'agit précisément de la paroisse de Coupesarte). Le nom DUMOUR n'existe pas en Bretagne.

Au recensement de 1671, Pierre VEREL et René COUPPÉ sont voisins, chacun possédant une concession au 1^{er} étage du quartier des Citronniers. D'autre part, la même année, un Julien VEREL (sans doute frère de Pierre) est recensé à Capesterre avec sa conjointe Louise BRETONNEAU. J'ai retrouvé une sœur

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

de Pierre, Marie VEREL, qui, étant veuve de Nicolas LE CARPENTIER, épouse le 24 juin 1688 à Lisieux (Saint Jacques) Jean GUÉRIE.

Il semble que Pierre VEREL n'ait pas eu de descendance de ses deux mariages, le premier en 1664 avec Marie DUMOUR, alors âgé de trente-cinq ans, et le second avec Catherine LUCAS (Le Gosier, 2 septembre 1697), alors qu'il avait atteint l'âge de soixante-huit ans (la mention de son veuvage ne figure pas dans l'acte) ; il meurt quatre ans plus tard, le 7 septembre 1701 au Gosier, et son acte d'inhumation précède celui de René COUPPÉ, pourtant décédé depuis le 10 juin 1700 (voisins dans la vie comme dans la mort !).

Je désirerais savoir s'il en est de même pour Pierre VEREL x Louise BRETONNEAU.

Les deux Marguerite DAUV ERGNE

Philippe Botreau Roussel Bonneterre

1678 : Guy Botreau, dit Père, est nommé le 6 juin Notaire Royal de l'Isle par acte de Blénac. Avec son épouse Marguerite Dauvergne, il a eu 4 enfants.

A sa mort, elle épousera Nicolas Guesnon-Lacavé, puis rapidement veuve avec un nouvel enfant, elle se remariera à son cousin Nicolas Lacavé, dont elle aura 3 enfants...

Extrait du site « *Marie Galante Terre d'Histoires* » par *Philippe Morilleau*
[MARIE-GALANTE, TERRE D'HISTOIRE\(S\) - Home](#)

Quelques repères de dates et calculs associés pour différencier ces homonymes et constater l'amalgame entre plusieurs Marguerite Dauvergne, confusion rencontrée sur des généalogies en ligne.

1 Marguerite Dauvergne, épouse de Guy Botreau « père » (notaire) :

- 5 enfants
- mère de Guy Botreau « fils », décédé le 22/10/1756 à 88 ans, soit né vers 1668 (1)
- hypothèse d'une exagération de l'âge au décès, admettons 80 ans, soit né vers 1676 (2)
- âge minimum de la mère à la naissance, 18 ans, soit née avant 1650 (1) ou avant **1658** (2)
- date de décès inconnue, remariage possible, **mais**
- dans l'hypothèse où Guy Botreau serait décédé vers 1704, après 66 ans, Marguerite Dauvergne 1 son épouse serait âgée de 46 ans environ ; est-ce compatible avec les 3 naissances d'enfants supposés pour cette « 3^{ème} » alliance !!? (aucune trace d'un remariage et de naissances/baptêmes d'enfants)

2 Marguerite Dauvergne, épouse de Nicolas Guesnon Lacavé

- mariage très jeune le 21/05/1715
- 12 enfants
- décédée le 21/01/1762 à 61 ans, soit née vers **1701**, **avant** son époux qui décède le 07/04/1775
- remariage de fait impossible

Marguerite 1 est donc différente de Marguerite 2 par les dates de naissance

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

L'hypothèse du remariage de Marguerite 1 avec Nicolas Guesnon Lacavé est donc invalide

L'hypothèse du remariage de Marguerite 2 est caduque puisque décédée avant son époux

3 Marguerite Rose, « veuve Dauvergne »

- mère de la précédente Marguerite 2
- veuve de **Nicolas Dauvergne** (fils de Michel Dauvergne et Gilette Leroy)
- remariée à **Henri Guesnon dit Lacavé**

Henri Guesnon dit Lacavé, fils de Nicolas Guesnon et **Marie Marcq**

- **oncle** de Marguerite Rose
- acte de mariage du 02/01/1714 et « anomalies » constatées :
 - mère dite « Marie Lacavé » (Marie Marcq, veuve de Nicolas Guesnon dit Lacavé)
 - patronyme de l'époux inversé « Henri Lacavé dit Guesnon » (Henri Guesnon dit Lacavé)
 - absence de la dispense pour ce mariage du 1^{er} au 2^{ème} degré entre oncle et nièce

Enfin l'examen de l'acte de mariage de Paul Botreau-Roussel avec Radegonde Guesnon, le 08/02/1752 à Vieux Fort de Marie Galante, par l'**absence de la dispense** qu'il aurait exigé dans le cas d'un remariage de sa grand-mère paternelle (Marguerite Dauvergne 1) avec Nicolas Nicolas Guesnon dit Lacavé, invalide cette hypothèse du remariage.

Il n'est exigé alors qu'une dispense au 3^{ème} degré en ligne égale, confirmant leurs ascendants communs, Michel Dauvergne et Gilette Leroy

BAILHACHE ou BAILLIACHE, Rennes, Saint Domingue

[2025-art63.pdf](#)

Jacques Petit

Voici des précisions sur les parrains et marraines de deux des fils de Louis François Baihache (ou Baillache ou Bailliache) (+ 1783) et de Anne Louise Quinet (o 1744, + 1777).

Louis Charles, baptisé le 16 novembre 1769 à Saint-Louis du Mirebalais : le parrain est Charles Bobin fils, fils de Charles Bobin (o 1697, + 1775) et de Marie Elisabeth Favre (o 1708, + ?) : la marraine, Marie Louise Père (o 1738, + ?) fille de Jean Baptiste Père et de Marie-Anne Caradeux (o 1713, + /1753) a été successivement l'épouse en 1753 de Jean Baptiste Ledoux (o 1729, + 1763) puis du parrain le 26 novembre 1765 à Notre-Dame de La Croix des Bouquets ;

Jean Baptiste Eloy, baptisé le 14 février 1776 à Saint-Louis du Mirebalais : le parrain est Isaac Denugon (ou Dénugon), originaire de la paroisse Saint-Jacques de Bergerac en Périgord, fils de Jean Baptiste Denugon et de Anne Philippe Duqueyla ; la marraine est son épouse, Marie Geneviève Nicolas, fille de Mathieu Nicolas et de Marie Crété ; parrain et marraine s'étaient mariés le 29 avril 1772 à Saint-Louis du Mirebalais.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Le mariage de Jean de L'ESPINAY à Bruxelles

[2024-art36.pdf](#), [16-VAN GANSPOELnew](#) p. 6

Dorothée Lagard

Le 20 juillet 1649 à Bruxelles, Notre Dame du Finistère :

Contraxerunt matrimonium in Ecclesia B. Mariae Finis Terrae die vigesima Julii 1649, Joës. Delespiné, praefectus cohortis regis Magnae Britanniae Angliae et regis locum tenens, colonellus Legionis Domini Baronis Delaverne, et Domina Francisca Theresia de Berghes. Illustrissimus et D. Carolus a Mansvelt in exercitu regio vicarius ex parte sponsi, et Reverendo Domino Henrico Caleno, vicario generalis Illustrissimi Domini Archiepiscopi Mechliniensis, ex parte spouse, dispensatum est in tribus proclamationibus. Testes fuerunt: Philippus de Lespiné, Joës van Achen, Walterus van Grainhen et alii.

« Ont contracté mariage dans l'église de la Bienheureuse Vierge Marie du Finistère, le vingtième jour de juillet de l'an 1649, Messire Jean de Lespiné, capitaine d'une compagnie au service du roi de Grande-Bretagne, sous les ordres du lieutenant-colonel de la compagnie le baron de la Verne, et illustre demoiselle Françoise-Thérèse de Berghes. Le mariage fut célébré par le Révérend Seigneur Charles Mansvelt, vicaire, pour l'époux, et le très révérend seigneur Henri Calinus, vicaire de Monseigneur l'illusterrissime et révérendissime archevêque de Malines, pour l'épouse, avec dispense des trois publications de bans accordée
Les témoins furent Philippe de Lespiné, Jean Van Achen, Walter van Graihen et autres. »

NDLR

Jean-Christophe Germain nous ayant envoyé la transcription de ce texte en « latin d'église », faite par « Mistral (le Chat), fleuron français de l'IA », nous avons tâché de le traduire.

Nous remercions vivement *Dorothée Lagard*, d'avoir pensé à communiquer à GHC le résultat de ses recherches sur les premiers habitants notables des Antilles françaises.

BRUN BEAUPEIN

Dorothée Lagard

Pierre BRUN dit BEAUPEIN né vers 1638 est fils d'autre Pierre Brun dit Beaupein et Anne DRON, recensés en 1664 aux Vieux Habitants.

Il s'agirait de Pierre Brun dit l'Aubaupin (ou l'Aubépin, L'Esbaupein) : « Honorable homme Pierre Brun dit L'Aubaupin » est parrain à 2 reprises à Saint-Martin-de-Ré, en 1638 : Vue N°50

<https://archinoe.com/v2/ad17/visualiseur/registre.html?id=170037620>

Copie moderne de registres anciens disparus. La reconstitution des registres ne mentionne pas le nom des parrains ni des parents sur plusieurs pages.

Une généalogie de sa femme Anne Dron est relayée de nombreuses fois sur Geneanet.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

S'il s'agit bien de cette Anne Dron, elle était protestante de La Rochelle (on trouve aussi des Dron sur l'île de Ré et plus largement dans cette région), ce qui donnerait un motif du départ pour les îles.

Ses parents, Jean DRON et Jeanne MARCADE, se sont mariés le 20/05/1612 au Grand temple de La Rochelle.

Jean Dron est décédé avant 1629, année d'un procès à La Rochelle entre Jeanne Marcade et Pierre Bizet, écuyer, sieur de la Barrouère, conseiller au Parlement de Paris.

Jeanne Marcade est décédée à 79 ans le 30/10/1668 et inhumée le lendemain, paroisse (protestante) Saint Sauveur de La Rochelle, en présence de son petit-fils, Jean DERM, notaire de la châtellenie de Bourgneuf.

NDLR

Nous rappelons l'étude d'*Yvain Jouveau du Breuil* « La famille BRUN de BEAUPEIN », publié en octobre 2003. Voir GHC 165 décembre 2003, p. 4032 (cette étude est d'ailleurs citée en source des contributions Geneanet sur Anne DRON). Il donne la référence du procès de 1629.

Abraham LE SUEUR

GHC 33 p. 448, 77 p. 1512, 107 p. 2314
Dorothée Lagard

Abraham LESUEUR s'est marié aux Vieux Habitants le 8 septembre 1693 avec Élisabeth Françoise DAGOMEL. Son patronyme est écrit LESEUR, « habitant natif de la ville de Dunkerque, fils de feu sieur Nicolas Leseur, baillif de ladite ville et défunte demoiselle Elizabeth DETORNES ».

Il s'est remarié le 01/02/1701 avec Élisabeth CELLE. Le nom est toujours écrit LESEUR, mais il est dit « natif et habitant de cette paroisse ».

Il semble qu'il puisse s'agir d'Abraham SUER, baptisé à Dunkerque (Nord) le 4 juillet 1649 (parrain Abraham de COCQ, de Bergues, marraine Maria TOORENS, de Dunkerque), fils de Nicolas Suer (de Cassel) et d'Élisabeth TOORENS (de Bergues) qui se sont fiancés le 24 et mariés le 30 août 1648 à Dunkerque (vues 57 et 25).

Il a une sœur, Magdeleine, baptisée le 26 juin 1651 à Dunkerque.

Pour information, le patronyme Suer correspond aux patronymes flamands Swert, Sweerts, Swart.

Anne LE MUSNIER épouse de Quentin ROUSSEAU

La famille ROUSSEAU de Goyave, GHC 90, février 1997, p. 1882-84
Dorothée Lagard

Anne LE MUSNIER (MEUNIER, MUNIER, etc.), veuve de Jean MORICE dit LA VIOLETTE, épouse Quentin ROUSSEAU à Capesterre par contrat du 28/02/1666 chez M^e Damaret (les premières années du registre ne concernent que les baptêmes). Elle est décédée à Capesterre le 31 janvier 1697, et elle a beaucoup de descendants en Guadeloupe.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Il est précisé par Chérin dans la généalogie Rousseau qu'elle était née à Crèvecœur dans les Pays Bas, d'Antoine Le Musnier et d'Anne Garcon.

[COLLECTION CHERIN. Rouaud-Rousseau. | Gallica](#) p. 153.

Elle était probablement huguenote.

NDLR

Sa ville de naissance s'appelle maintenant Crèvecœur sur l'Escaut (à 8 km au sud de Cambrai).

Chérin écrit que Quentin Rousseau *était fils de noble Nicolas Rousseau écuyer et Marie Bellot, et natif de la ville de Saint Quentin, province de Picardie*, alors que dans les demandes de lettres de noblesse du dossier Colonies E 358 bis, qui reconstituent l'ascendance en France (vues 82-97 et 104-108), il est dit né au château de Guise (à 25 km de Saint Quentin), où son père était capitaine gouverneur.

BOUDIN et GUITTON

[2021-art36.pdf](#)

Max Richon

Contrat de mariage devant M^e Virmontoir, à Fonbedeau, paroisse Saint-Sulpice (près de Royan : Saint-Sulpice-de-Royan), 20 octobre 1727.

François BONHOMME, demeurant au village de la Crèche, paroisse Saint Sulpice près Mornac, fils de + Daniel et Françoise VIGNIAU,
Marie BOUDIN, demeurant à présent à Fonbedeau, même paroisse, fille de Charles et Marie GUITTON, assistée de sa mère et de Jacques BONHOMME et Jacques GABORY, ses frères (nombreux autres frères et sœurs Boudin présents, dont Pierre).

Je me demande si Pierre, frère de la mariée, n'est pas Pierre Boudin époux de Geneviève Caverne (Glanes antillaises, 5^{ème} série, décembre 2021 p. 2/10), et si Marie Guitton, mère de la mariée, n'est pas apparentée aux Guiton que je connais à Royan, famille protestante, comptant nombreux capitaines de navires à Royan et alentours au XVIII^{ème}

Jean BENARD imprimeur du roi en Guadeloupe

GHC 170 p. 4184- 86 et GHC 173 p. 4281

Bernadette Rossignol

Le 15/03/1777 chez M^e Giard (MC/ET/XLVII/780) le sieur Jean BENARD, imprimeur du roi à la Guadeloupe, de présent à Paris, créancier liquidé dans la direction de Mme MALLARD, nourrice du Roi, constitue sa procuratrice D^{lle} Louise Pierrette GUILLOT son épouse pour recevoir, soit du garde du trésor royal soit de son trésorier, séquestrés dépositaires, les principaux de sa créance contre ladite dame Mallard.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

La fratrie BOTREAU LEJEUNE en 1781

[2018-art37.pdf](#) p. 17-21

Bernadette Rossignol

Le 16 février 1781 chez M^e Abraham Vittet à Marie Galante, 4 des cohéritières de Joseph BOTREAU LEJEUNE, leur frère (3 + 15/04/1777), toutes habitantes de Sainte Anne de la Capesterre, vendent à Jacques Verger Dejardin fils, habitant de Saint Joseph du Vieux Fort, leurs parts dans une terre en friche et halliers au quartier Barre de l'Ile au Vieux Fort, pour un prix de 2 100 livres, payées.

Il s'agit de (ordre du document) :

2 Marie et son époux François Lacavé

11 Anne Catherine et son époux Joseph Lacavé fils

8 Marie Victoire et son époux François Wachter Séhuit

12 Marie Jeanne et son époux Marc Wachter (Jacques Botreau Garnier caution car elle est encore mineure)

Ventes et reventes d'habitation à Pointe Noire T//982

Bernadette Rossignol

Dans les papiers d'émigrés séquestrés, un gros dossier de 187 pages : copies collationnées de contrats de vente d'habitations à Pointe Noire et jugements, de 1705 à 1738.

Nous le signalons et n'en donnons que quelques extraits et des noms cités.

Habitations au quartier de la Petite Plaine. Longues séries de contestations sur les limites des habitations ou portions d'habitation et jugements et arrêts intervenus. Nous allons tenter de résumer ce document en relevant les personnes citées mais en conseillant aux généalogistes et chercheurs intéressés de le consulter et vérifier.

Le 23/06/1705 Claude François JOLLY, enseigne d'une compagnie de milice et habitant au quartier de la Petite Plaine, vend à Laurent VALLUET, habitant demeurant au Baillif, Montagne Saint Louis, une portion d'habitation sur laquelle demeure le vendeur, allant du bord de la mer à la montagne. Elle est plantée en cannes en partie et le surplus en bois debout, avec cases, 1 vache et sa suite et 1 petite génisse. Le vendeur l'avait acquise, avec les sieurs Pierre et Nicolas LA RUE, du sieur BONNEVUE. Prix : 5 000 francs (sic), dont 1 000 en argent et le restant en sucre, à payer dans 2 ans et années suivantes.

Le 11/09/1734 Laurent Valluet dit devant le notaire Galopin et en présence de Jacques REAL, marchand au bourg Saint François, et Julien ROY La Jeunesse, charpentier à la Basse Terre, qu'il a payé les 1 000 francs le jour de l'acte.

Le 26/06/1732 François Jolly vend à Paul Guyonneau, demeurant sur son habitation au quartier de la Petite Plaine proche la rivière à Galon, une portion de terre de 200 pas carré, plantée en cotonniers, magnocque et patates, le reste en bois debout.

Jean Baptiste GUYONNEAU, capitaine de milice et commandant de Pointe Noire, est demandeur dans un procès (jugement le 02/12/1734). Il expose que le 26/11/1705 François JOLLY a vendu l'habitation à Paul Guyonneau son père mais que, par un autre contrat du 23/06/1705, il l'avait vendue à Pierre RADELING qui l'a revendue aux sieurs ODET ses beaux-fils, aujourd'hui représentés par Louis PELLETIER et Jacques BRIE.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Le 21/12/1724 Jean Baptiste BORDENAVE avait acquis de Pierre Félix ODET, négociant, l'habitation sucrerie. Il en fit sa demeure puis la revendit le 06/11/1734 à Yves ROYER, habitant de Pointe Noire, et Jean Baptiste REVERSEAU, habitant de l'Illet à Goyave.

Le 12/11/1734, après le décès du couple BORDENAVE, Jacob LE BRUIN, capitaine de milice, est nommé tuteur de leurs enfants mineurs. Il sera remplacé par la suite par Paul Daniel RADELING DERAVAINES, lieutenant de cavalerie.

Les 02 et 09/12/1734 jugement entre Jean Baptiste Guyonneau d'une part et d'autre part Pelletier et Brie, Jacob Le Bruin comme tuteur des enfants Bordenave, le sieur Odet et Pierre Radeling père.

Le 18/01/1737 jugement rendu en faveur de Jean Baptiste Guyonneau.

Sur les BORDENAVE, RADELING, ODET, voir entre autres :

Les ODET de CAMPRY de COLIGNY, GHC 35, février 1992, p. 520-521 (pour lequel nous avions utilisé en partie le même document).

[28-Inventaire d'un panier caraïbe](#) « Inventaire d'un panier caraïbe. Les BORDENAVE de la Guadeloupe », p. 9-11

KANCEL in « Victoire, propriétaire de ses enfants et petits-enfants »

(GHC 122, janv. 2000, p. 2729)

et « Les KANCEL du Gosier »

(GHC 240, octobre 2010, pp. 6484-6488)

Charles-Edouard Nicaise et Antoine Claire (Liste GHC)

Charles-Edouard Nicaise

Selon certaines sources étymologiques, « Kancel » signifierait « clôture » en français ancien. Ne peut-on faire le rapprochement entre Labarrière et clôture ?

Antoine Claire

Victoire KANCEL a obtenu sa liberté par le testament de son maître Bernard LABARRIÈRE de 1832 : il affranchit son esclave Victoire et sa veuve Marie SPRINGER doit subvenir à ses besoins jusqu'à sa mort. Il lui lègue également 10 hectares de terre ainsi qu'une bête à choisir parmi le bétail.

Victoire était probablement fille de Pauline, affranchie le 03/09/1847 sous le nom de Pauline CANCEL, 84 ans. L'inscription est faite au registre d'état civil du Gosier le 14 suivant par William Bernard LABARRIÈRE, fils de Bernard et maire du Gosier.

Au Mémorial Acte il y a un arbre KANCEL regroupant plus de 3 000 descendants en ligne directe avec tous les documents (affranchissements, actes notariés, foncier...).

NDLR

La patente de liberté de Victoire, datée du 20/03/1833 (n° 671), est enregistrée dans le registre d'état civil du Gosier le 09/04 suivant : 52 ans, née et demeurant au Gosier. Pas d'attribution de patronyme.

Pauline avait deux autres enfants, Gilles, affranchi à 38 ans sous le nom de Gilles Kancel le 04/09/1838 (acte inscrit le même jour), cordonnier au Gosier, d'où 16 enfants et nombreuse postérité, et Manette (source : pricycle sur Geneanet).

Sur les LABARRIÈRE, voir, entre autres, notre article sur « Les Cramesnil de Laleu, Clairice et Fifine », GHC 120, novembre 1999, pp. 2696-2687 et surtout

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

« LABARRIÈRE et LABARRIÈRE DUPONT (Guadeloupe), leurs habitations au Gosier et leurs esclaves » [18-LABARRIÈRE et LABARRIÈRE DUPONT](#)

Registre de Jean Rabel (Saint Domingue)

au PRO et aux Archives de Paris

GHC 192 p. 4865, 193 p. 4894, 194, p. 4932

Charlotte Vangout (Liste GHC)

Sur Geneanet mise en ligne des pages du document de Christian de Parrel aux Archives de Paris :

<https://www.geneanet.org/registres/view/373740/9>

AD.75 Cote: D49Z/10 série QQ] - Paris

État civil (Mariages, Décès, Autres) | 1797 - 1803

Les cimetières privés et familiaux en Guadeloupe

Article de l'AFP envoyé par Gérard Faure

En Guadeloupe, les cimetières privés et familiaux, une tradition sous contrainte

Sur les reliefs verdoyants de Guadeloupe, les cimetières familiaux perpétuent une tradition séculaire. Mais ces lieux de mémoire, nés sur les anciennes habitations esclavagistes, sont aujourd'hui fragilisés par l'urbanisation et le durcissement des réglementations.

La pente est rude et escarpée pour grimper le morne (petite montagne) de la section Boisvin, dans la commune des Abymes. Mais à l'arrivée, un peu essoufflé, la vue est imprenable sur les vallons campagnards de la région des Grands Fonds.

« D'ici on peut voir plusieurs cimetières familiaux », explique Christelle Roussas, présidente de l'association Plato la Kaz, qui gère un cimetière privé comme il en existe des dizaines en Guadeloupe, héritage d'un passé où l'on enterrait les morts des habitations esclavagistes sur place.

"Un patrimoine", insiste Christelle Roussas, dont le cimetière est entouré d'un grillage et regroupe, à l'ombre de deux immenses arbres, une vingtaine de tombes. La majorité est faite de gros cailloux de calcaire, surmontées de croix de bois et de fleurs synthétiques.

Peu de tombes sont marquées et parfois, on ne sait plus trop qui y est enterré, notamment pour les plus anciennes. « Ma grand-mère, qui repose ici, a vécu jusqu'à 100 ans et avait la mémoire des occupants des tombes, qu'elle m'a transmise en partie », reprend Mme Roussas.

Cette fête religieuse reste une tradition très suivie en Guadeloupe. Quelques jours avant le 1^{er} novembre, les familles se regroupent dans les cimetières, armées de balais et de peinture pour rénover les tombes des ancêtres, souvent carrelées en noir et blanc.

Parfois, on fait aussi « djober » des jeunes gens, payés pour effectuer le travail d'entretien et de décoration. Et le soir de la Toussaint, des milliers de bougies rouges s'allument, dans tous les cimetières. On s'y retrouve, on y boit, on y mange. On peut aussi y taper un « coup de tambour ».

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Pour qu'une inhumation ait lieu, elle doit pouvoir se faire à 35 mètres des habitations. Sauf que des constructions sauvages ou des permis de construire ont inexorablement rapproché les maisons. A cela s'ajoute la situation fréquente de terrains en indivision, qui complique les démarches en cas de conflit familial.

(il n'est plus possible ou très difficile de continuer à utiliser ces cimetières et il faut payer une concession au cimetière communal, souvent saturé.)

NDLR

Rappel : les relevés de cimetières d'habitation envoyés par Denise et Henri Parisis : p. 1409, 1443, 1446, 1522, 1570, 1602, 1751, 1823, 1841, 1886, 2190, 2200, 2223 et 2302.

Compte rendu de lecture

Les registres des nouveaux citoyens de la Guadeloupe

Présentation et mode d'emploi

Raymond Boutin, historien, président de la Société d'histoire de la Guadeloupe

Benoît Jullien, directeur des Archives départementales de la Guadeloupe

Guide de Archives départementales de la Guadeloupe, 2024

34 pages

ISBN 978-2-86097-021-1

Un peu d'histoire (Raymond Boutin)

Le regard de l'archiviste (Benoît Jullien)

Utiliser les registres des nouveaux citoyens (Raymond Boutin)

Les 112 registres ont été numérisés et sont disponibles en ligne sur le site Internet des Archives départementales (www.archivesguadeloupe.fr).

Ce guide est très clair et très utile, tant pour l'historien que pour le généalogiste ou pour ceux qui font un travail de saisie des noms.

Nombreux fac-similés. Une carte de la Guadeloupe pour visualiser rapidement les communes dont les registres sont manquants.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)